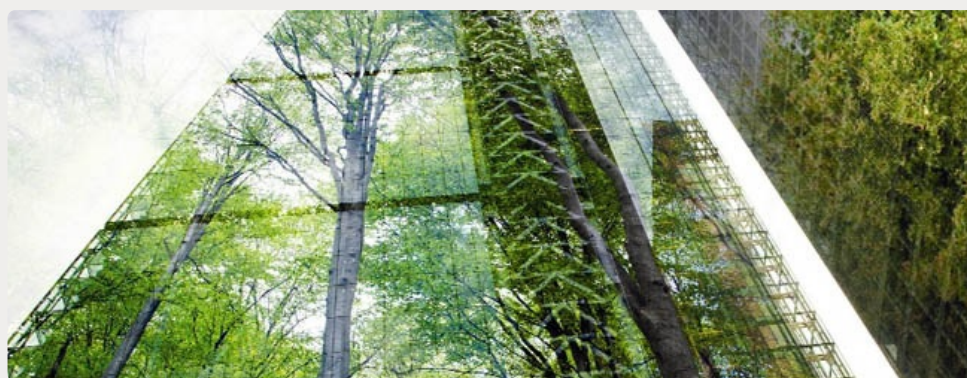


6clics

L'Île-de-France décryptée
par les experts de L'Institut Paris Region

15 décembre 2023 - #244



Faire face aux évolutions de l'immobilier de bureaux en Île-de-France

Avec ses 56 millions de m² de bureaux, l'Île-de-France dispose d'un parc important qui lui permet d'accueillir de nombreuses fonctions tertiaires. Ce parc est aujourd'hui confronté à plusieurs enjeux de taille : mutations à l'œuvre depuis plusieurs années, explosion du télétravail accélérée par la crise sanitaire, parc vieillissant et nécessitant des mises aux normes énergétiques, objectif ZAN à intégrer. Dans ce contexte, l'Association des Maires d'Île-de-France (AMIF), Choose Paris Region et L'Institut Paris Region présentent un guide pratique à destination des communes sur l'immobilier de bureaux. Ce rapport inédit, qui propose aux élus des clefs de compréhension, des retours d'expérience et des outils pour travailler à court et à moyen terme l'attractivité des parcs de bureaux de demain, ouvre également de nouvelles perspectives sur les futures relations entre élus et professionnels de l'immobilier de bureaux.

[Lire le guide](#)



Qui sont les nouveaux sénateurs franciliens ?

Aux élections sénatoriales du 24 septembre dernier, l'Île-de-France était la seule région métropolitaine dont la totalité des sièges de sénateur était remise en jeu. Dans cette nouvelle chronique, L'Institut dresse un portrait approfondi (âge, implantation territoriale, parité, cumul des mandats) des 53 représentants de notre région siégeant au Palais du Luxembourg. L'analyse des résultats révèle une tendance notable : l'âge moyen des sénateurs a baissé (58,8 ans contre 62,8 avant les élections). Par ailleurs, la féminisation atteint près de 40 %, supérieure au taux national (36 %), bien que la parité demeure un objectif à atteindre. Concernant le cumul des mandats, le constat est clair : 66 % des sénateurs franciliens détiennent également un mandat local, poursuivant ainsi une augmentation constante constatée au cours de la

dernière décennie.

[Lire la chronique](#)



L'incinération des déchets non dangereux reste stable en Île-de-France

Avec un tonnage qui oscille entre 3,60 et 3,87 millions de tonnes selon les années, l'évolution de l'incinération des déchets non dangereux en Île-de-France est marquée par une certaine stabilité depuis 2008. Après un rebond de 4,7 % en 2021, les quantités incinérées ont retrouvé en 2022 leur niveau de 2017. Découvrez les dernières données publiées par l'ORDIF, département Déchets de L'Institut, présentées sous la forme d'un diaporama synthétique qui rassemble des chiffres clés, un tableau descriptif de chaque site, les évolutions des tonnages traités, les ouvertures/fermetures de site, les capacités autorisées et les installations en projet. Ce support est complété par une carte interactive des incinérateurs franciliens.

[Lire la Notice](#)



L'enfouissement des déchets non dangereux est en baisse en Île-de-France

En 2022, plus de 2,2 millions de tonnes de déchets ont été enfouies en Île-de-France, principalement issues des entreprises. Les huit sites franciliens ont ainsi enregistré une réduction de près de 500 000 tonnes par rapport à 2021 (-19 %), et de 1 million de tonnes par rapport à 2018. Cette tendance à la baisse marque un rapprochement vers le plafond prévu par le code de l'environnement : 70 % des tonnages enfouis en 2010, soit 1,8 million de tonnes maximum pour l'Île-de-France. L'objectif prochain d'un maximum de 1,3 million de tonnes d'ici à 2025 semble aujourd'hui atteignable. L'ORDIF met à disposition une notice thématique reprenant ces données.

[Lire la notice](#)



Analyse de l'aménagement commercial en Essonne et recommandations

Dans le cadre d'une convention établie entre le département de l'Essonne et L'Institut, cette étude présente une vision complète de l'aménagement commercial en Essonne : typologie et analyse tendancielle du commerce, principaux pôles et centres commerciaux, densités en commerces à partir de 300 m² de surface de vente, projets d'équipements commerciaux, décisions de la commission départementale d'aménagement commercial (CDAC)... Elle comprend également des recommandations pour orienter l'aménagement commercial qui pourront être exprimées en CDAC ou qui pourront nourrir les réflexions en matière de ZAN.

[Lire le rapport](#)



Le télétravail, un nouveau défi pour l'aménagement du territoire

Il y a trois ans, la pratique du télétravail était relativement peu répandue en France lorsque la crise sanitaire du Covid-19 et les confinements consécutifs ont reporté une grande partie de l'activité économique des entreprises et des administrations vers le domicile des salariés. Le saut a été encore plus marqué dans les métropoles, davantage pourvues en métiers adaptés au travail à distance. Dès lors, le télétravail a trouvé son rythme de croisière. Les stratégies des employeurs et des travailleurs se déplacent : nouveaux agendas, évolutions des localisations des lieux de travail, de résidence, de consommation, nouvelles mobilités... Intégrer ces mutations est désormais incontournable pour les aménageurs et à plus forte raison en Île-de-France, richement dotée en emplois télétravaillables.

[Lire l'article](#)

L'AGENDA DE L'INSTITUT

15/12/23

Atelier de la Fabrique francilienne des sobriétés

Les imaginaires de la sobriété ou comment construire une stratégie de sobriété territoriale ?

19/12/23

Cycle de webinaires sur la renaturation

Les cimetières : une opportunité pour la nature en ville

21/12/23

Cycle de webinaires sur les dispositifs d'aides pour la biodiversité

Les dispositifs locaux

23/01/24

Rencontre technique de l'ORDIF

Traitement des déchets résiduels, comment faire face aux nouveaux plafonds



[Offres d'emploi](#) | [Nos formations](#) | [Médiathèque Françoise Choay](#)



15, rue Falguière - 75740 Paris cedex 15
Tél. : 01 77 49 77 49

[ARB](#) | [AREC](#) | [ORDIF](#) | [ORS](#) | [IRDS](#)

Cet email a été envoyé à {{contact.EMAIL}}

[Se désinscrire](#)